

Paris, le 29 mars 2024

[#Cinov](#) [#CinovNormandie](#) [#PacteBoisBiosourcéNormand](#)

Signature du PACTE Bois Biosourcé Normand : un engagement collectif pour une construction durable

La signature du premier Pacte Bois Biosourcé Normand a eu lieu le jeudi 22 mars 2024, à l'hôtel de région de Rouen. Ce Pacte, initié par FIBOIS-NORMANDIE, ARPE et URCOFOR, en partenariat avec les institutionnels régionaux, les organisations de la filière bois et biosourcé et les organisations professionnelles de la maîtrise d'œuvre, dont Ingénierie Bois Construction (IBC) et la Fédération Cinov NORMANDIE marque le début d'une transition significative vers une construction respectueuse de l'environnement en Normandie. Les 25 premiers signataires de ce pacte Normand sont, 15 bailleurs sociaux, 6 promoteurs privés nationaux et régionaux, 2 collectivités locales.

Les Pactes bois et biosourcés régionaux représentent des instruments à disposition des maîtres d'ouvrage publics et privés désireux de se préparer à atteindre les objectifs définis par la Stratégie Nationale Bas Carbone et la RE2020. Les étapes prévues devront être respectées, transformant ainsi les objectifs intermédiaires en obligations aux échéances déjà établies. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

L'un des objectifs est de parvenir à ce que 30% des matériaux biosourcés français composent l'ensemble de la surface de plancher construite, en construction ou en réhabilitation, sur une période de 4 ans.

Les sept engagements du Pacte incluent l'augmentation du pourcentage de surface plancher en bois et biosourcés, l'établissement de seuils minimums pour l'utilisation de ces matériaux, l'intégration d'au moins deux familles de biosourcés dans les opérations, et la mise en place de moyens internes pour garantir le respect des engagements pris. De plus, les signataires sont encouragés à adopter des initiatives innovantes en faveur des circuits de proximité, de l'innovation et des matériaux géo-sourcés.

Conscientes de la nécessité de renforcer considérablement les phases amont, les organisations professionnelles de l'AMO et de la maîtrise d'œuvre, CROA, La Fédération Cinov, IBC et UNTEC, se positionnent en tant que partenaires actifs des pactes régionaux, prêtes à soutenir les maîtres d'ouvrage dans leurs évolutions, en les accompagnant dès la rédaction des programmes et tout au long des projets.

Contact : Philippe de Brisoult - 06 80 98 92 83

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION CINOV

La Fédération Cinov est la fédération des métiers de la prestation de services intellectuels. Elle regroupe les entreprises du conseil, de l'ingénierie et du numérique, et accompagne les femmes et les hommes des 14 syndicats métiers et des 15 fédérations régionales qu'elle fédère et qui représentent 92 000 entreprises (99,5 % sont des TPE-PME), 153 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1 100 000 collaborateurs.